

Bibliographie Lyonnaise.

RAPPORT SUR UNE QUESTION DE RESPONSABILITÉ MÉDICALE, fait à la Société de Médecine de Lyon, le 19 juin 1837, au nom d'une Commission composée de MM. JANSON, ROUGIER, BONNET, GENSOUL, LAROCHE, MONTAIN et de LA PRADE, rapporteur.

Au moment où les industries connues chôment de toutes parts, il est bon de signaler au public un moyen nouveau de se créer des revenus, sans recourir au travail.

Le sieur Guigne, cultivateur aux environs de la ville d'Evreux, se fait saigner, en 1833, par un docteur en médecine. A cette saignée succède un accident fort ordinaire. Le malade appelle, non le médecin, mais un officier de santé. Celui-ci, à tort ou à raison, croit avoir affaire à un anévrisme ; il lie l'artère, et, peu de jours après, ampute le bras de son autorité privée. Guigne, devenu manchot, s'adresse aux juges d'Evreux, sans doute à l'instigation de l'opérateur. Les juges condamnent, non celui qui a coupé le bras, mais celui qui a pratiqué la saignée, à faire une rente viagère à l'amputé.

Un an plus tard, enhardi par ce précédent, un autre spéculateur, le sieur Farjot, huissier à Montbrison, tente la fortune par la même voie. Farjot, un soir, après avoir bu autre mesure, se prend de querelle, au cabaret, avec un de